

Sortie

Elle relève d'une décision médicale.

Avant votre départ, vous devez vous présenter au secrétariat du service d'hospitalisation, qui vous remettra les documents vous concernant (bulletin de situation, ordonnances, ...).

Vous êtes assuré social :

Les frais d'hospitalisation sont pris en charge. Sauf accord entre votre mutuelle et le Centre Hospitalier, vous réglerez uniquement :

- > le ticket modérateur,
- > le forfait journalier.

Vous bénéficiez d'une mutuelle ou assurance complémentaire :

Les frais restant à votre charge pourront vous être remboursés, après accord de prise en charge de celle-ci.

Vous êtes pris en charge à 100% par la sécurité sociale :

Vous ne réglez que le forfait journalier. Dans le cadre d'un accident du travail, de trajet ou une maladie professionnelle, vous ne réglez rien.

Les tarifs sont affichés dans les services de soins.

Si la participation requise auprès de chacun peut paraître minime au regard des soins effectués dans un hôpital public, les soins ne sont pas gratuits pour autant. En cas de non règlement, votre facture sera transférée au Trésor Public qui la mettra en recouvrement et pourra diligenter des poursuites à votre encontre.

Si vous sortez contre l'avis du médecin, vous aurez à signer une décharge qui dégage la responsabilité de l'établissement.

Questionnaire de sortie :

HOSPITALISATION				
VOTRE AVIS NOUS INTERESSE				
Ce questionnaire est transmis à la Direction du Centre Hospitalier de Hyères. Nous vous remercions de votre précieux concours.				
☐ Gynécologie	☐ Maternité	☐ Médecine polyvalente A et B	☐ Médecine polyvalente C	
☐ Court Séjour Gériatrique (CSG)	☐ Soins Médicaux et de Réadaptation (SMR)	☐ Unité d'Hébergement d'Urgence (UHU)	☐ Unité Hépatogastro-Entérologie (HGE)	
☐ Unité de Surveillance Continue (USC)	☐ Unité Chirurgicale Polyvalente (UCP)	☐ Unité de Chirurgie de Semaine (UCS)		
DROITS ET INFORMATIONS				
• Remise du livret d'accueil	☐ Oui	☐ Non		
• Personne de confiance :	☐ Oui	☐ Non		
- Explications données	☐ Oui	☐ Non		
- Désignation faite	☐ Oui	☐ Non		
• Directives anticipées :	☐ Oui	☐ Non		
- Explications données	☐ Oui	☐ Non		
- Proposition de rédaction	☐ Oui	☐ Non		
• Explications sur le traitement et les soins	☐ Oui	☐ Non		
• Demande de consentement pour les traitements et examens prescrits	☐ Oui	☐ Non		
				
	Très satisfait	Satisfait	Peu satisfait	Non satisfait
				?
				Non concourant
SI VOUS ETES PASSE(E) PAR LES URGENCES OU LE COJUP				
• Satisfaction globale des urgences	☐	☐	☐	☐
ACCUEIL DANS L'ETABLISSEMENT				
• Qualité de l'accueil administratif	☐	☐	☐	☐
• Qualité de l'accueil par les soignants	☐	☐	☐	☐
• Qualité des informations données	☐	☐	☐	☐
PRISE EN CHARGE				
• Qualité de la prise en charge par le médecin	☐	☐	☐	☐

• Qualité de la prise en charge par le personnel soignant (infirmier, aide-soignant...)	☐	☐	☐	☐	☐
• Prise en charge de votre douleur	☐	☐	☐	☐	☐
• Respect de votre intimité durant l'hospitalisation	☐	☐	☐	☐	☐
• Informations données aux familles	☐	☐	☐	☐	☐
PRESTATIONS HOTELIÈRES/LOCAUX					
• Propreté des locaux	☐	☐	☐	☐	☐
• Confort des chambres	☐	☐	☐	☐	☐
• Qualité de la restauration	☐	☐	☐	☐	☐
• Signalisation, repérage des lieux	☐	☐	☐	☐	☐
SORTIE					
• Explications sur le traitement et les soins à poursuivre	☐	☐	☐	☐	☐
• Informations sur les conditions de sortie (jour, heure, mode de transport, formalités administratives)	☐	☐	☐	☐	☐
• Respect des modalités de sortie	☐	☐	☐	☐	☐
GLOBAL					
• Appréciation globale	☐	☐	☐	☐	☐
• Recommandation du service à votre entourage	☐	Oui	☐	Non	☐

Questionnaire de sortie – Services d'hospitalisation
 ENR 10240 - V.2 - Juin 2023

Des observations / suggestions ? Un espace vous est proposé au verso
 Page 1 sur 2

+33 (0)4 94 00 24 00
 Nous contacter par courriel